

Remplacement du TEST BULAT

EQUIVALENT du test BULAT (qui n'existe plus) La CERTIFICATION LINGUASKILL qui est dispensée par Cambridge.

Voici une information concernant les élèves qui doivent terminer le parcours de l'ancienne licence DPTSA, avant décembre 2020 :

Si vous n'avez pas eu le temps de valider le test BULAT, vous êtes autorisé à passer la certification Linguaskill dispensée par Cambridge. Vous devez obtenir le niveau A2.

[Voici le lien](#) à consulter

15 juin 2020

1 décembre 2020

<https://droit.cnam.fr/remplacement-du-test-bulat-1180948.kjsp?RH=DRA-exa>